

POSTE À POURVOIR

Immédiatement...

PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ

Elodie Loubère, chargée de
recrutement au 02 32 31 94 52

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE

service-recrutement@eure.fr

OU PAR COURRIER À

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Responsable d'exploitation de la route
Direction de la mobilité - UT Est de Vernon - Antenne de Louviers

Sous l'autorité du Responsable d'UT ou du Responsable d'antenne, le responsable exploitation assure le pilotage de l'entretien et de l'exploitation sur son secteur. Il est le garant de l'homogénéité et de la cohérence de l'action définie par le Responsable de l'unité territoriale, en assurant également la conduite du changement.

Informations utiles :

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Vos missions :

Organisation et planification des travaux en régie, organisation du dispositif de surveillance du réseau routier, organisation, suivi et participation aux dispositifs viabilité hivernale et veille estivale

Gestion du budget alloué (proposition, élaboration du budget et suivi des consommations de crédit), force de proposition pour l'optimisation budgétaire

Gestion des moyens humains et matériels

Garant de la mise en œuvre et de la surveillance du plan de prévention d'hygiène et de sécurité

Gestion du domaine public routier

Programmation et suivi des travaux sur le réseau routier départemental

Intérim des autres responsables exploitation, représentation des responsables d'UT ou d'antenne en réunion, le cas échéant

Participation aux études (avis exploitation) et coordination avec les chargés de projet sur les dossiers d'investissement concernant le réseau routier départemental

Veille technique et règlementaire en matière d'entretien et d'exploitation de la route

Force de proposition, notamment en termes de modernisation et d'optimisation des moyens humains, matériels et immobiliers

Compétences :

Connaissances des missions de maîtrise d'œuvre de la conception à la réalisation des ouvrages routiers

Maîtrise budgétaire et économique

Maîtrise du code des marchés publics

Connaissance du code de la route et de la voirie routière

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Connaissance des normes et des techniques de mise en œuvre de matériaux et de matériels

Qualité relationnelle, diplomatie et technique de négociation

Capacité à respecter les calendriers, les coûts, les contraintes environnementales pour l'élaboration du projet

Capacité d'alerte et à rendre compte

Avantages :

Outre la rémunération statutaire complétée d'un régime indemnitaire, vous disposez de 50 jours de congés dont 15 jours de RTT. La gestion personnalisée et optimale de votre carrière et un plan de formation dynamique, vous permettront de développer vos compétences et d'évoluer professionnellement.